



VILLE DE LOURDES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ORDRE DU JOUR

I - DECISIONS DU MAIRE

1 - Décisions du Maire

II - ADMINISTRATION GENERALE

- 2 - Modification de la délibération n°3 du Conseil municipal du 16 juillet 2020 relative aux délégations du Conseil municipal au Maire
- 3 - Création de la Commission communale pour l'accessibilité
- 4 - Compétence facultative de la CATLP : participation financière exceptionnelle avec les communes intéressées par le financement de la bretelle de Louey sur la RN 21
- 5 - Convention relative au Forfait post-stationnement (FPS) entre la ville de Lourdes et la Communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées (CATLP)
- 6 - Avenant n°3 à la convention de délégation de la compétence d'organisation des transports scolaires entre la Communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées (CATLP) et la ville de Lourdes
- 7 - Convention entre le Groupement d'intérêt public (GIP) Politique de la ville Tarbes-Lourdes-Pyrénées et la ville de Lourdes pour l'opération "VISA Junior" 2021
- 8 - Convention de mise à disposition à titre gracieux d'un logement par l'Office public de l'habitat des Hautes-Pyrénées (OPH 65) à la ville de Lourdes pour la mise en place d'un Espace Ressources à la résidence du Lannedarré
- 9 - Convention entre le GIP Politique de la Ville, les villes de Lourdes et Tarbes, l'association Entraide services et l'OPH 65 relative à la conduite de chantiers "Premiers pas vers l'emploi" en 2021
- 10 - Dénomination du bâtiment sis 22 avenue Joffre à Lourdes "Espace Carmen Cazenave"
- 11 - Convention de jumelage entre la ville de Lourdes et la ville de Nevers

III - FINANCES

- 12 - Budget Primitif 2021 : Budget principal
- 13 - Budget primitif 2021 : Budget du Parking de la Merlasse
- 14 - Budget Primitif 2021: Budget des Opérations funéraires
- 15 - Budget primitif 2021 : Budget de l'Unité fermière multiviandes
- 16 - Budget primitif 2021 : Budget du lotissement de la Plaine d'Anclades
- 17 - Fiscalité directe locale : fixation des taux de l'année 2021
- 18 - Demande de remboursement de la taxe foncière 2020 des baux commerciaux dénommés "Bancs de la Grotte"
- 19 - Résidence de territoire « Espoir, espérance et résilience » : soutien à l'acquisition d'une oeuvre artistique : convention avec le Groupement d'intérêt public (GIP) Politique de la ville, Tarbes-Lourdes-Pyrénées
- 20 - Mise en valeur du Musée pyrénéen, financement du projet "chantier des collections / réserves" dans le cadre du Plan de relance
- 21 - Acquisition d'une scène mobile : demande de subvention

IV - TRAVAUX / URBANISME

VILLE DE LOURDES

RUE DE L'HÔTEL DE VILLE – 65100 LOURDES – FRANCE

Tél. : 33 (0)5 62 94 65 65 / Fax: 33 (0)5 62 46 10 36 – www.lourdes.fr

- 22 - Avenant n°1 à la convention opérationnelle avec l'Etablissement public foncier d'Occitanie / Secteur "Peyramale - Marcadal - Champ commun " à Lourdes
- 23 - Avenant n°1 à la convention opérationnelle avec l'Etablissement public foncier d'Occitanie / Secteur "Rochers" à Lourdes
- 24 - Demande d'autorisation de travaux de restauration de la couverture du logis du Gouverneur dans le Château fort - Musée pyrénéen

V - CULTURE / PATRIMOINE / TOURISME

- 25 - Approbation de la stratégie touristique locale
- 26 - Approbation du budget 2021 de l'Office de tourisme
- 27 - Convention-cadre de partenariat entre la Ville de Lourdes et le Parvis
- 28 - Conventions de partenariat 2021 entre la ville de Lourdes, l'Office de tourisme et la société Casebook

VI - AFFAIRES JURIDIQUES

- 29 - Résiliation amiable du bail commercial conclu entre la Ville de Lourdes et la SARL VIGNE concernant le Banc de la Grotte 42 sis 98 rue de la Grotte 65100 LOURDES
- 30 - Autorisation de M. le Maire à signer l'acte notarié ayant pour objet de constater le versement de l'intégralité du prix et des loyers par la société SBCT (ex-SBCL) à la ville de Lourdes et la cession de la parcelle cadastrée section AO n° 308

VII - PERSONNEL

- 31 - Tableau théorique des effectifs permanents 2021
- 32 - Mise à disposition d'agents communaux
- 33 - Création d'emplois saisonniers au titre de la saison 2021
- 34 - Convention de mutualisation des services entre la ville de Lourdes et le SIMAJE
- 35 - Contrat d'apprentissage au sein de la Direction générale adjointe des services / Service des affaires juridiques et assemblées
- 36 - Sapeurs pompiers volontaires - convention entre la ville de Lourdes et le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) des Hautes-Pyrénées